

DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Institutions & vie politique

Séance du Comité Syndical du 22 juillet à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente.

SOUS-DOMAINE :

Désignation des représentants

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Fendeille sous la présidence de Monsieur Alain CARLES

OBJET :

Installation des membres du comité syndical

Présents :

ALRIC Didier, ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, ASENSIO Brice, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, BATIGNE Robert, BAURES Jean-Louis, BOUSQUET, Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-Paule, CAZENAVE Serge, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER Jean-Marc, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FABRE Danielle, FABRE Jocelyne, FRONT Gérard, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, LEMOINE Cédric, OURLIAC Christian, PAINCO Paul, PECH Bernard, PELISSIER Alain, PEYRAS Benjamin, PRADEL Christophe, PUJOL Michel, ROSALIE Eric, VIDAL Pierre, VIOLA André.

Le nombre de conseillers en service est de 40

Rendue exécutoire

Convocation du Comité en date du : 16 juillet 2020

Affichage en date du : 16 juillet 2020

Publication de la présente en date du :

22 juillet 2020

Délibération n° 2020014

Absents remplacés :

MAERTEN Didier remplacé par KOPF Fabrice.

Absents excusés :

BOUSQUET Alain, OURLIAC Jean-François, PASSEMAR Aurélien, POUSSIER Grégory, QUAGLIERI Jean-Pierre, SOLER Floréal.

Secrétaire de séance :

BRUNEL Christophe.

VU la délibération n° 2020122 de la communauté de Communes Castelnaudary Lauragais en date du 9 juillet 2020 portant désignation de ses délégués au SMICTOM de l'Ouest Audois.

VU la délibération n°16 de la communauté de Communes Piège Lauragais Malepère en date du 9 juillet 2020 portant désignation de ses délégués au SMICTOM de l'Ouest Audois.

Monsieur Alain CARLES, Président sortant, fait lecture du tableau des délégués titulaires et suppléants du Syndicat tels qu'ils ont été désignés par les deux structures membres et procède à l'installation des membres du Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois.

**Tableau des délégués de la Communauté de
Communes Castelnaudary Lauragais Audois**

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
ANTOINE	Hervé	ANGELI	Christian
AVERSENG	Jean-Luc	ASSEMAT	Pascal
BACHARAN	Max	BOURRUST	Peggy
BATIGNE	Robert	CAMEL	Vanessa
BOUSQUET	Sébastien	CAMPGUILHEM	Sandrine
BOUSQUET	Alain	CARBON	Alain
BRUNEL	Christophe	CARRIERE	Nathalie
CAU	Marie-Paule	CHABERT	Sabine
DEMANGEOT	François	CHARRIER	Hubert
DEUMIER	Jean-Marc	CORROIR	Véronique
FABRE	Danielle	CUBERLI	Henri
FABRE	Jocelyne	CUNG	Jacques
FRONT	Gérard	DOUSSAT	Loïc
GREFFIER	Philippe	GROCELLE	Julien
HENNEBELLE	Jean-Luc	KOPF	Fabrice
LAMARQUE	Gérard	LOPEZ	Frédéric
LEMOINE	Cédric	MELIX	Sandrine
MAERTEN	Didier	MILLECAMPS	Evelyne
OURLIAC	Jean-François	PEYRAS	Antony
PECH	Bernard	PIERRE	Christian
PELISSIER	Alain	POUZADOUX	Jean-François
POUSSIER	Grégory	RAUZY	Nicolas
PRADEL	Christophe	ROUSSEL	Cyril
QUAGLIERI	Jean-Pierre	TARDIEU	Marc
ROSALIE	Eric	VELAND	Raymond

**Tableau des délégués de la Communauté de
Communes Piège Lauragais Malepère**

2020-014

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
ALRIC	Didier	ALBERT	Loïc
ANDRIEU	Francis	BAQUE	Pierre
ASENSIO	Brice	BOYER	Marie-Hélène
BAURES	Jean-Louis	CATHALA	André
CAZENAVE	Serge	CLEMENT	Sylvie
DANJOU	Jacques	CLERET	Nadine
DU FAYET DE LA TOUR	Eric	GREGOIRE	Yvon
OURLIAC	Christian	GUILHEMAT	Emilien
PAINCO	Paul	HERGAULT	Carine
PASSEMAR	Aurélien	LANNES	Eric
PEYRAS	Benjamin	LUCATO	Christian
PUJOL	Michel	MARIN	Jean-Michel
SOLER	Floréal	PELEGRIN	Nathalie
VIDAL	Pierre	PEROTTO	Serge
VIOLA	André	ROUQUET	Marylise

Monsieur le Président sortant les déclare installés dans leurs fonctions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6, L.5211-6-1, L. 5211-9 ;

Conformément à l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, « à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, les fonctions de Président sont assurées par le doyen d'âge ».

Fendeille, le 30 juillet 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER



